

Prise de position de la Socapalm

Un article publié sur le site du Journal de [VOLKSKRANT](#), le 29 mai 2021, accuse la Socapalm d'accaparement des terres, de violences faites aux femmes et met en doute l'indépendance des auditeurs et le processus de certification RSPO entamé ([Roundtable on Sustainable Palm Oil](#)). Nous souhaitons apporter des clarifications face aux éléments avancés par ce média.

Suite à la publication de cet article, nous déplorons que les informations partagées avec le journal de VOLKSKRANT n'aient pas, pour la majorité, été prises en compte. Cette publication ne porte que très peu d'attention aux éléments factuels et détaillés transmis, qui démontrent pourtant clairement **l'application stricte de nos engagements, notre transparence et notre volonté de travailler au quotidien pour développer une agriculture tropicale responsable.**

Nous constatons que l'article vise à créer un amalgame quant à l'éthique des investissements de certaines banques, en ignorant de présenter les solutions, les plans d'actions, les systèmes de suivi et de vérification mis en œuvre sur le terrain et, de reconnaître l'existence d'un système de certification durable, exigeant et reconnu : RSPO.

Nous tenons donc à clarifier la situation en apportant les précisions suivantes :

Respecter notre engagement contractuel envers l'État camerounais ainsi qu'entretenir des relations de bon voisinage avec les communautés vivant au sein et autour de nos plantations est primordial pour nous. En effet, la Socapalm exploite des terres mises à disposition par l'État du Cameroun dans le cadre d'un bail emphytéotique de 60 ans. A l'origine, la superficie au bail était de 78 529 hectares et celle-ci a été revue en 2005 et une surface de 20 785 ha a été restituée à l'État du Cameroun. Depuis plus de deux ans afin de clarifier la situation foncière, objet de certaines tensions, et d'éviter tout malentendu, un état des lieux de la concession a été lancé en collaboration étroite avec l'État, au travers des services locaux du cadastre, ainsi qu'avec les communautés riveraines concernées. Cet inventaire, initié à l'initiative de la Socapalm, est mené sur l'ensemble de ses plantations, et nécessite dans certains cas la pose ou la densification de bornes limitant la concession. Cet inventaire permet de :

- Clarifier les situations d'éventuels empiètements de l'entreprise hors concession et d'intrusions, occupations illégales de tiers dans la concession ;
- Améliorer les relations de bon voisinage entre les communautés et la plantation.
- Réduire les surfaces au bail liant la Socapalm et l'État, et pour lequel la Socapalm paie un loyer annuel.

Pour permettre la réalisation du projet, une commission en charge de l'examen de la situation foncière a été mise sur pied au ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières ; elle a pour objectif de nous assister dans nos démarches et d'effectuer des visites de terrain si nécessaire.

Nous constatons tous que nous faisons face à une croissance démographique forte mais nous tenons à rappeler que le légitime propriétaire des terres étant l'État du Cameroun, il est le seul à pouvoir statuer sur la mise à jour des limites des concessions et décider d'une éventuelle rétrocession aux communautés.

Ensuite, la Socapalm applique une politique de tolérance zéro concernant le harcèlement, les violences faites aux femmes, et ce, que ce soit au sein de ses effectifs ou au sein des équipes de sous-traitants et d'intérimaires et bien entendu des équipes chargées de la sécurité. En effet, la Socapalm s'y oppose fermement et a mis en place une série d'actions à cet effet : publication d'une

politique sur le respect des droits de l'homme, d'une politique concernant le harcèlement sexuel et les autres types de harcèlement et de violence en milieu de travail et, elle a mis en place un système de gestion des plaintes internes et externes. Elle a aussi installé une structure et des effectifs dédiés aux relations avec les communautés riveraines et a mis en place des « comités genres » qui sont un forum de discussion pour les sujets liés aux discriminations et aux harcèlements sexuels. Ses employés, les communautés et les sous-traitants (dont les équipes de sécurité font partie), sont régulièrement sensibilisés aux engagements pris par l'entreprise et aux politiques et aux systèmes de gestion des plaintes. De plus, au vu des allégations récurrentes de harcèlement sexuel et de viol, cette problématique a fait l'objet d'un audit spécifique de la part des auditeurs de SCS Global Services lors des audits de certifications des deux premières plantations ; durant cet audit spécifique, aucun élément n'a pu démontrer ces allégations.

La Socapalm et le Groupe Socfin ont sélectionné un cabinet d'auditeurs RSPO parmi un nombre de [bureaux d'audit de certification](#), accrédités par Assurance Services International (ASI), reconnus et renseignés par la RSPO elle-même. Ces experts ont géré leur mission de manière totalement objective et indépendante en tant que professionnels du secteur. La Socapalm a logé ces personnes lors de leur séjour en plantation compte tenu de l'environnement rural des plantations de Mbongo et Mbambou. En effet, il n'y a aucune infrastructure de tourisme offrant des possibilités de logements à proximité immédiate de ces plantations.

Comme l'exige l'éthique de leur profession et leur mission, un nombre très important de parties prenantes a été consulté durant l'audit et plus particulièrement pour ce qui concerne le volet social. Aussi, aucun membre de la direction de la plantation n'a participé aux rencontres avec les parties prenantes. Et enfin, l'équipe d'experts consultants disposait de son propre moyen de transport, il ne s'agissait pas d'un véhicule appartenant à la Socapalm. Les experts ont élaboré leur programme sans consulter la Socapalm, en toute indépendance. SCS Global service a d'ailleurs défendu sa position dans [une communication adressée à l'ONG Milieudéfense](#).

Contrairement à l'image donnée dans cet article, nous voulons que nos activités de production d'huile de palme et de caoutchouc soient bénéfiques à tous : nos employés, les planteurs villageois et les communautés, en améliorant leurs conditions de vie. Notre mission est de créer ou de relancer le développement socio-économique à long terme des régions rurales enclavées, tout en renforçant et en protégeant les droits des communautés, leur qualité de vie et l'environnement.

[Cliquez ici](#), pour plus d'information sur la démarche de développement durable de la Socapalm au Cameroun.